



A RETENIR

Mildiou : Pression en baisse mais nouveaux symptômes en cours

Oïdium : Foyers en légère augmentation - Période à haut risque

Flavescence dorée : 1^{er} traitement obligatoire entre le 06 et le 13 juin

• STADES PHENOLOGIQUES

Les cépages précoces (Niellucciu, Biancu Gentile, Grenache...) se situent en majorité à la nouaison (J) jusqu'à atteindre le stade « Grain de plomb », voire « Petit pois » dans les zones les plus précoces. Tandis que le Sciaccarellu finit sa floraison, le Vermentinu, plus tardif, est en fleurs. Pour l'instant, la floraison a été homogène et rapide, sans beaucoup de perturbations (couleur, millerandage, filage).

Au niveau précocité, 2025 présente toujours une semaine à dix jours de retard par rapport au millésime précédent.



Stade I (65) *Pleine floraison*



Stade J (71) *Nouaison*



Stade J (73) *Grain de plomb*

• FLAVESCENCE DOREE

La réglementation a évolué (cf. [arrêté du 27 avril 2021](#)). A partir de 2022, elle s'est traduite par de nouvelles règles de surveillance et de lutte, impliquant la responsabilité des professionnels, et introduit la notion de « zone délimitée », qui regroupe une zone infestée et une zone tampon d'un rayon minimal de 500 mètres. Les autres zones sont considérées « exemptes ».

Arrêté préfectoral et zones délimitées (2025): cliquer sur [ce lien](#).

Dates de traitement : Le communiqué précisant le nombre et les [dates de traitements obligatoires](#) contre *Scaphoideus titanus* pour 2025 se trouve sur le site de la DRAAF.

En cas de suspicion, prévenir la DDETSPP (Haute-Corse : 0495585050 - Corse du sud : 0495503940) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

SOMMAIRE

Stades phénologiques

Flavescence dorée

Mildiou

Oïdium

Black rot

Tordeuses de la grappe

Cicadelles des grillures

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva,
Lilou Berloquin



Structures partenaires :

CRA Corse, Cave d'Aleria,
CANICO, CAP, Christophe
George, Inter Bio Corse,
Viti-oenconseil

Directeur de publication :

Jean Baptiste ARENA
Président de la Chambre
d'Agriculture de région
Corse

Route du stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse,
CDA 2B, Cave d'Aleria



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office Français
de la Biodiversité par les
crédits issus de la redevance
pour pollutions diffuses
attribués au financement du
plan ÉCOPHYTO.

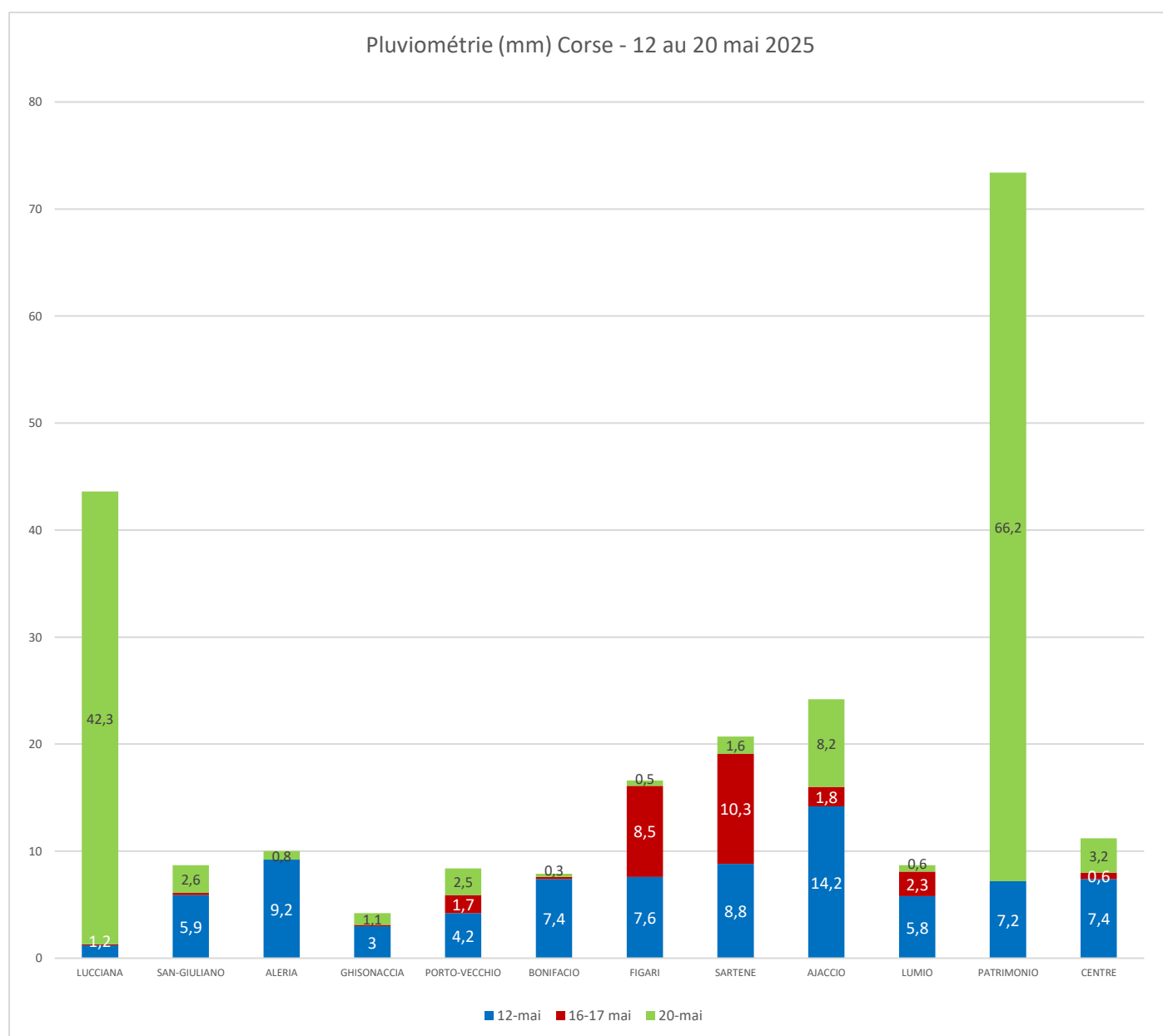
- **MILDIU**

Biologie : *Plasmopara viticola* se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs (oospores) sur les feuilles mortes tombées au sol à l'automne. Après germination des œufs, les contaminations primaires se font par les tissus de la plante suite à des épisodes pluvieux (éclaboussures) et ont lieu à proximité des organes les plus proches du sol (pampres et feuilles à la base du cep). Les premiers symptômes (« tache d'huile ») n'apparaissent qu'à l'issue d'une période d'incubation de 15 à 20 jours. Les infections secondaires ont lieu suite à la propagation des sporanges situés sur la face inférieure des feuilles et se fait par l'intermédiaire de la pluie et du vent.

Observations :

La pression continue de diminuer sur la Corse, en particulier en Balagne, et dans l'extrême Sud, avec tout de même des exceptions. Dans les secteurs Patrimonio, Sartène et façade orientale, de nouveaux foyers, certes peu nombreux, sont découverts régulièrement sur grappes et jeunes feuilles de Grenache, Niellucciu, Biancu Gentile et Vermentinu. Un symptôme de forme « mosaïque » a même été observé le 27 mai sur Grenache en côte orientale. Ces symptômes sont dus aux contaminations ayant eu lieu lors des précipitations du 12 au 17 mai.

Détail des récentes précipitations survenues du 12 au 20 mai



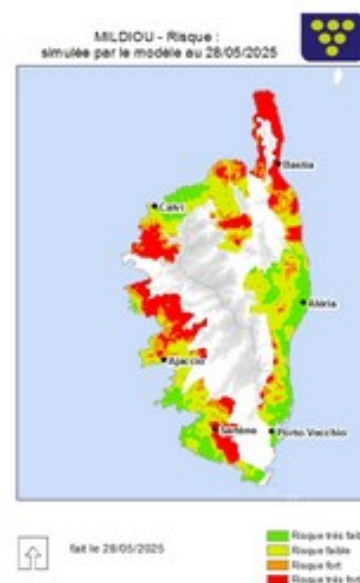
Source : IFV

Evaluation du risque : Comme l'indique le graphique ci-dessus, des épisodes pluvieux d'intensités variables selon les secteurs ont eu lieu le 20 mai, entraînant de nouvelles contaminations et repiquages. Depuis, quelques précipitations de faible ampleur ont été enregistrées en toutes zones du 22 au 24 mai, ce qui maintient des conditions favorables au champignon.

L'époque reste donc à la vigilance. Les observations doivent donc impérativement se poursuivre dans les jours à venir pour détecter d'éventuels nouveaux foyers.

Le risque est désormais :

- Fort à très fort sur Patrimonio, dans le cap corse et le nord de la façade orientale.
- Moyen à Ajaccio ainsi qu'à Figari/Sartène.
- Faible en Balagne, sur la majeure partie de la côte orientale et à Bonifacio



Carte du niveau de risque Mildiou sur la Corse
Source IFV



Mildiou : « Tache d'huile » face supérieure



Mildiou : Sporulation face inférieure



Mildiou sur grappe : « rot gris »

Gestion du risque :

Techniques alternatives :

B Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV 2024 pour la vigne, version en cours de réactualisation).

Méthodes prophylactiques

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des foyers primaires (plantules) ainsi que des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

R **Résistances :** Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement. Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : <https://www.r4p-inra.fr>

• OÏDIUM

Biologie : *Erysiphe necator* se conserve en hiver dans les bourgeons latents mais également sur les organes attaqués l'année précédente. C'est un champignon qui fait son apparition à des températures optimales comprises entre 25°C et 28°C et entre 40% et 100% d'humidité. Il contamine les organes herbacés suite aux pluies ou au vent pour laisser apparaître les symptômes suivants sur feuille :

- Face supérieure, une décoloration jaune d'aspect huileux (ne pas confondre avec le mildiou) et un feutrage blanc à gris,
- Face inférieure, un noircissement des nervures et une couche de poussière blanche à grise plus ou moins dense.

Il est également possible d'apercevoir sur les jeunes pousses un ralentissement de la croissance ainsi qu'une crispation des feuilles, on parle de forme « drapeau ».

Observations : Grâce à des conditions climatiques actuelles très favorables, l'oïdium continue de se développer :

- Sur feuilles et grappes de Niellucciu et Biancu Gentile en Balagne et côte orientale
- Sur feuilles de Vermentinu et grappes de Muscat dans le Cap corse

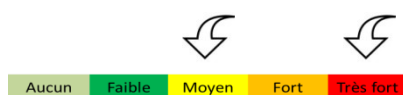
A l'heure actuelle, le niveau d'attaque est faible.



Taches huileuses face supérieure (A), noircissement des nervures secondaires face inférieure (B) et symptôme sur grappe (C)

Évaluation du risque : Malgré la relative « discrétion » du champignon, le stade de forte sensibilité est atteint sur la plupart des cépages. Il est important de redoubler d'attention à cette époque !

Le risque est étroitement lié à l'historique de la parcelle. Il est très élevé sur cépages sensibles et précoces (Niellucciu, Biancu Gentile), moyen sur cépages peu sensibles et tardifs.



Gestion du risque :

Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV pour la vigne).

Méthodes prophylactiques

Bien soigner l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

Résistances : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement. Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : <https://www.r4p-inra.fr>

• BLACK ROT

Biologie : Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *Guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie. Les premières contaminations sont possibles suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur

café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.

Longtemps réputée indemne de Black rot, la Corse a connu un épisode épidémique important en 2011, sur une microrégion de la côte orientale, avec des dégâts spectaculaires allant jusqu'à 100% de grappes atteintes sur certaines parcelles. Depuis, le Black rot s'est fait habituellement discret, du moins jusqu'à la campagne présente.

Observations : Peu d'évolution depuis deux semaines.



Black rot sur rameau



Black rot sur feuille

Évaluation du risque : faible en général



Gestion du risque : Il n'existe aucun produit de biocontrôle contre cette maladie.

Résistances : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement. Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#) ;

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : <https://www.r4p-inra.fr>

• TORDEUSES DE LA GRAPPE

Biologie : Les deux tordeuses les plus rencontrées au vignoble sont Eudémis et Cochylys. L'Eudémis (*Lobesia botrana*) hiverne sous forme de chrysalide sur les feuilles tombées au sol. Au printemps, les adultes sortent. Après fécondation, la ponte a lieu sur les bractées des inflorescences. A ce stade, il faut environ 15 jours pour que les œufs éclosent et donnent lieu à des larves. Après un stade « baladeur » (2 semaines), ces larves s'attaquent aux boutons floraux, formant des glomérules. A la fin de leur développement, les chenilles se chrysalident. Suite à cette diapause, de nouveaux adultes apparaissent et donnent naissance à un nouveau cycle. 3 à 4 générations par an se succèdent dans l'année.

Quant à la Cochylys (*Eupoecilia ambiguella*), elle donne lieu à seulement 2 à 3 générations par an.

Observations :

Malgré la fin du vol de 1^{ère} génération, quelques individus adultes continuent d'être capturés. En revanche, un nombre significatif de glomérules a été signalé en Balagne.

Évaluation du risque : D'après la modélisation, seules les larves de stade L5 sont encore présentes dans le vignoble. Le vol de 2^{ème} génération devrait débuter dans une dizaine de jours.

Le risque est faible dans la majorité des cas, à adapter selon l'historique de la parcelle.



Gestion du risque : Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV pour la vigne pas encore mis à jour pour 2025).

La confusion sexuelle est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant. Il est encore temps de mettre en place cette méthode dans le vignoble.

- « **CICADELLES DES GRILLURES** »

Biologie : Les deux cicadelles causant le plus de dégâts au vignoble sont les suivantes :

La cicadelle verte (*Empoasca vitis*), également connue sous le nom de cicadelle des grillures, est un insecte qui évolue en 2 à 4 générations en fonction du climat. Les larves, d'abord de couleur blanche puis verte, se déplacent sur la face inférieure des feuilles et se caractérisent par leur marche « en crabe ». Les adultes de couleur verte, se déplacent sur les deux faces des feuilles. Une attaque se traduit d'abord par des symptômes en périphérie de la feuille : rougissement sur cépage noir et jaunissement sur cépage blanc. Ces zones gagnent ensuite progressivement l'intérieur du limbe, pour finir par se dessécher et provoquer la chute des feuilles. C'est en été que les attaques ont le plus d'impact, en termes de gravité et de conséquence sur l'activité photosynthétique. Les attaques endurées ces dernières années dès le mois de juillet (2020, 2023 notamment, feuillage parfois entièrement grillé) ont contribué à engendrer des retards voire des blocages de maturité, ainsi que des probables difficultés de mise en réserve. Une attention particulière doit être portée à ce ravageur en recrudescence : secteur Aléria / Ghisonaccia essentiellement, mais aussi Balagne, Sartène et Ajaccio dans une moindre mesure.

La cicadelle africaine (*Jacobiasca lybica*) peut réaliser entre 3 et 5 générations par an sur vignes (Bounaceur et al., 2006) avec un pic de population larvaire observé fin septembre. Les adultes et les larves s'alimentent sans interruption, ponctionnent toutes les nervures et infestent ainsi le feuillage de la vigne.

Ils se nourrissent sur le xylème, le phloème ou le contenu cellulaire des tissus mésophiles de la plante, en provoquant des dégâts proches mais plus accentués que ceux d'*Empoasca vitis*.

Les adultes retournent sur vignes au printemps et pondent, au choix, sur les bourgeons, jeunes pousses et feuilles.

Les premiers symptômes significatifs de grillures liés à *Jacobiasca lybica* ont été observés sur la façade orientale en 2019, depuis, ils ne cessent d'augmenter et la cicadelle africaine est devenue à présent la principale préoccupation de la filière viticole corse.

Observations : Les captures d'adultes sont en augmentation, soit 15 en moyenne dans les pièges cette semaine. Exceptionnellement, un pic de 90 cicadelles vertes adultes a été relevé le 23/05, en l'espace de trois jours, dans une parcelle située à Aléria. Les populations ont chuté depuis.

De rares larves (L3/L4) sont actuellement recensées sur feuilles (1 à 2%), les populations ne semblent pas augmenter depuis 10 jours.





Evaluation du risque : Au vu de ces différents relevés, le risque est faible aujourd'hui, mais à réévaluer dans les prochaines semaines.



Aucun Faible Moyen Fort Très fort



Larve de cicadelle verte face inférieure

	Jeudi 29 mai	Vendredi 30 mai	Samedi 31 mai	Dimanche 1 ^{er} juin	Lundi 2 juin	Mardi 3 juin	Mercredi 4 juin
Haute Corse - p Corse du Sud							
	Quelques passages nuageux	Ensoleillé			Averses et risque orages sur le relief	Ciel voilé avec un risque d'averses orageuses sur le nord de la Corse mercredi matin	

LIENS UTILES

Note nationale pollinisateurs - Rappel protection des pollinisateurs - Arrêté du 20 nov 2021

Tout traitement insecticide est interdit pendant la période de butinage ; la plage horaire est accordée pour certains insecticides, disposant de la mention abeille. Les applications sont autorisées en fin de journée 2 h avant le coucher du soleil et 3 h après le coucher du soleil. Ces règles sont également applicables pendant toute la saison : l'enherbement dans les rangs doit être tondu avant l'application de produits insecticides.

[Note nationale Abeilles - Pollinisateurs](#)

Notes nationales Biodiversité

Consulter les notes sur le site EcophytoPic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



Résistance

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents.

Le **réseau R4P** réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires. <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



Accédez à la rubrique ECOPHYTO du site internet de la Chambre d'Agriculture de Corse (cliquez sur la vignette)



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.